

FORMATION CACES® R482– Engins de Chantier

OBJECTIFS :

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité lors de la conduite d'un engin de chantier conformément à la recommandation CNAM-TS R 482

PERSONNES CONCERNEES :

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier et présentant les aptitudes médicales requises. Etre âgé de 18 ans au minimum,

PRE-REQUIS : Compréhension du français nécessaire à la lecture et à l'application des instructions.

METHODE MOBILISEES : pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Théorie en salle (exposé, questions et exercices)

Pratique sur notre plateforme ou sur site de l'entreprise avec le ou les engins de chantier des catégories visées.

MODALITES ET DELAI ACCES : Entrée possible dans le trimestre qui suit la demande

DUREE :

Formation théorique 7 heures

Formation pratique : variable selon expérience en conduite et nombre de catégories

Tests théorique et pratique 7 heures (6Unités temps pratiques maxi par jour)

TARIF : A partir de 640€ net de taxe

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Théorique : 7 heures en 1 jour :

A - Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

B - Technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...),
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...),
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,
- Catégories de CACES® R.482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification :
 - des panneaux de signalisation routière de danger (série A),
 - des panneaux d'interdiction et d'obligation (série B),
 - des panneaux spécifiques aux chantiers (signalisation temporaire),
 - des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux),
 - des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol).
- Circulation sur chantier :
 - consignes applicables aux chantiers (plan de circulation, vitesses...),
 - règles applicables au dépassement d'autres véhicules,
 - distances de sécurité,

- circulation en charge.
- Circulation sur la voie publique :
 - modalités de circulation des engins de travaux publics, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux, notamment les engins « hors gabarit routier » (signalisation, vitesse, consignes...),
 - réglementation relative à la détention du permis de conduire,
 - équipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés,
 - règles relatives aux changements de direction, au dépassement d'autres véhicules, au franchissement d'intersections,
 - interdictions de stationnement, en ville et sur route.

E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - risques mécaniques liés aux éléments mobiles de la chaîne cinématique,
 - risques liés aux différents circuits (lubrification, refroidissement, alimentation en air, carburant...),
 - risques électriques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs et à l'assistance au démarrage,
 - risques physiques liés à l'énergie hydraulique et aux réseaux correspondants,
 - risques liés aux pneumatiques, lors du gonflage notamment,
 - risques liés à l'utilisation de produits chimiques (carburants, lubrifiants, nettoyeurs, solvants...),
 - risque d'incendie / explosion (fuites d'hydrocarbures, dégagement d'hydrogène lors de la charge des batteries...),
 - risques liés au bruit,
 - risques liés aux vibrations,
 - intoxication par les gaz d'échappement.
- Principaux risques liés à la conduite, aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - renversement latéral / retournement de l'engin (dévers),
 - mouvement accidentel de l'engin,
 - heurts de personnes ou d'engins (manœuvre, marche arrière...),
 - risques liés au manque de visibilité,
 - perte de contrôle de l'engin, en descente notamment,
 - écrasement / coincement / entrainement d'une partie du corps du conducteur,
 - chute de l'engin, effondrement du terrain,
 - projection de matériaux,
 - risques liés à l'environnement : réseaux aériens et souterrains, présence d'eau, zone confinée, conditions météorologiques...
 - risques spécifiques lors des opérations de :
 - levage (dispositifs hydrauliques de sécurité, modes d'élingage, points de préhension, ballant, lignes électriques aériennes...),
 - transport et élévation de personnes,
 - chargement / déchargement sur porte-engins,
 - transport de l'engin (arrimage, stabilité...).

F - Exploitation des engins de chantier

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissements apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement conventionnels pour le guidage des engins de chantier (voir annexe 10),
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

G - Vérifications d'usage des engins de chantier

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant :
 - le circuit hydraulique,
 - les organes de freinage et de direction,
 - les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...),
 - le châssis, la charpente, etc.

Formation Pratique : durée variable en fonction du nombre de participants et des catégories d'engins :

- A - Prise de poste et vérification**
- B - Conduite et manœuvres**
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance**
- D-Si option Conduite au moyen d'une télécommande**
- E - En option pour certaines catégories chargement / déchargement sur porte-engins .**

Un point oral est fait chaque journée afin de voir si tout a bien été assimilé et d'adapter la suite si besoin

Tests théorique et pratique : 7heures (6 unités temps pratiques maxi par jour) :

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance.
Le participant se présentant au test pratique CACES® devra s'équiper de ses EPI (tenue de travail adéquate, chaussures de sécurité, gants, casque, baudrier réfléchissant....)

Références de la certification

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482a

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE
Date d'enregistrement : 31/01/2025
Date d'échéance : 31/01/2030
Codes Répertoire Spécifique (RS)

Catégorie A Engins compacts RS7040
Catégorie B1 Engins d'extraction à déplacement séquentiel RS7041
Catégorie C1 Engins de chargement à déplacement alternatif RS7044
Catégorie D Engins de compactage RS7047
Catégorie E Engins de transports RS7048
Catégorie F Chariots de manutention tout-terrain RS7049
Catégorie G Conduite hors production des engins RS7023

VALIDATION DE LA FORMATION :

A l'issue de l'évaluation, si résultat favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) pour la ou les catégories testées et validées.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation.

CONTACT : Assistante administrative et commerciale – 06 58 35 60 01 – acqformnord@yahoo.fr